



Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications

Procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2022

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2022
2. 8080 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2023 et modifiant :
 - 1° la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 (« Abgabenordnung ») ;
 - 2° la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
 - 3° la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée ;
 - 4° la loi modifiée du 21 décembre 1998 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1999 ;
 - 5° la loi modifiée du 23 décembre 2005 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière ;
 - 6° la loi modifiée du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale ;
 - 7° la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et les taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques ;
 - 8° la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière ;
 - 9° la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile ;
 - 10° la loi modifiée du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial de soutien au développement du logement ;
 - 11° la loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0
 - Rapporteur : Monsieur Max Hahn
 - Présentation du volet Médias et Communications
- 8081 Projet de loi relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2022-2026
 - Rapporteur : Monsieur Max Hahn
 - Présentation du volet Médias et Communications
3. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, Mme Djuna Bernard, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, M. Marc Hansen, Mme Carole Hartmann, M. Marc

Lies, Mme Elisabeth Margue, Mme Octavie Modert, Mme Lydia Mutsch, Mme Jessie Thill

M. Max Hahn, rapporteur des projets de loi n°8080 et 8081

M. Frank Colabianchi, remplaçant M. Pim Knaff

M. Xavier Bettel, Ministre des Communications et des Médias

Mme Anne-Catherine Ries, Directeur du Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique

M. Michel Asorne, M. Gaurav Sati, du Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique

M. Dan Schmit, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Pim Knaff, M. Roy Reding, M. Serge Wilmes

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

*

Présidence : M. Guy Arendt, Président de la Commission

*

1. **Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2022**

Le projet de procès-verbal sous rubrique est adopté à l'unanimité.

2. **8080 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2023 et modifiant :**

1° la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 (« Abgabenordnung ») ;

2° la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;

3° la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée ;

4° la loi modifiée du 21 décembre 1998 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1999 ;

5° la loi modifiée du 23 décembre 2005 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière ;

6° la loi modifiée du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale ;

7° la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et les taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques ;

8° la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière ;

9° la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile ;

10° la loi modifiée du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial de soutien au développement du logement ;

11° la loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0

8081 Projet de loi relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2022-2026

Après quelques mots d'introduction, le Président de la Commission, M. Guy Arendt (DP), invite M. le Ministre des Communications et des Médias à présenter le budget relatif à son ressort.

Le Ministre des Communications et des Médias, M. Xavier Bettel, souligne tout d'abord que la situation financière de l'État impose certaines contraintes sans pour autant empêcher la réalisation des priorités politiques.

Parmi ces priorités figure notamment l'extension des infrastructures de communication afin d'améliorer la connectivité. Pour illustrer la nécessité de ces infrastructures, l'orateur cite leur importance dans le cadre de la pandémie Covid-19 afin d'éviter un arrêt des activités économiques au Grand-Duché. À ce titre, il y a lieu de relever que cette priorité politique a été poursuivie par des gouvernements successifs.

Garantir un bon fonctionnement des différents régulateurs constitue également une priorité du Gouvernement. Cependant, il y a lieu de considérer leurs besoins tout en restant prudent au niveau des dépenses.

Une troisième priorité est le pluralisme des médias. À ce titre, des travaux en vue d'un plan de financement pluriannuel pour le « Média de service public 100,7 » sont en cours.

En ce qui concerne les dépenses relatives aux communications et médias, il y a lieu de relever que ces dernières s'élèvent à 115 millions d'euros. Les dotations des différentes entités telles que les régulateurs s'élèvent à 53 millions d'euros. Les aides aux différents organes de presse correspondent à 30 millions d'euros. Enfin, les systèmes de sécurité tels que le Réseau national intégré de radiocommunication (RENITA) engagent des dépenses à hauteur de 17 millions d'euros.

M. le Ministre des Communications et des Médias fournit ensuite quelques explications relatives à certains postes du budget.

À la fin de cette présentation, M. Sven Clement (Piraten) souhaite connaître les raisons de la baisse de l'article 31.056 intitulé « Co-financement de l'installation de couverture DAB+ dans les tunnels autoroutiers ».

M. Xavier Bettel explique que ces travaux sont en cours et projetés d'être achevés, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de prévoir un budget supplémentaire pour l'année 2023.

3. Divers

M. Guy Arendt (DP) propose de prévoir la désignation d'un nouveau vice-président de la Commission, à la suite de la démission de Mme Viviane Reding, lors de la prochaine réunion.

Procès-verbal approuvé et certifié exact